



S.A.R.L SPMB au capital de 28700 € inscrit au registre du commerce d'Ajaccio

Siret : 52378066600013

Siège social : 19 quai comparetti 20169 Bonifacio

#### Conditions générales de vente

- Le présent service de billetterie est réalisé par la SARL S.P.M.B ( Société des Promenades en mer de Bonifacio) qui intervient comme intermédiaire en son propre nom.
- La responsabilité de la S.P.M.B ne saurait être engagée en cas de modification d'horaire , de trajet pour cause de force majeure, fortuite ou autre . Dans ce cas, les passagers ne pourront se prévaloir d'un quelconque préjudice .
- La responsabilité de la S.P.M.B est régie par les lois des 18 juin 1966 , 3 janvier 1967 et du 23 décembre 1986 ainsi que par les décrets s'y rapportant .
- Les passagers doivent conserver leurs billets afin de pouvoir les présenter à tout contrôle .Ils s'engagent dans tous les cas à se soumettre , à bord des navires , au règlement établi par la compagnie , ainsi qu'aux ordres de ses capitaines et marins .
- Les navires affrétés par la S.P.M.B sont habilités à accueillir les personnes à mobilité réduite .Cependant l'accès sera toutefois impossible dans certaines conditions (installations portuaires non accessibles pour un embarquement en toute sécurité de ses personnes, nombre supérieur au nombre de places réservées à leurs usages à bord , dimension du navire ou de ses portes d'accès rendant physiquement impossible l'embarquement ) . Aussi , nous demandons aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite de se signaler suffisamment tôt avant le début de la prestation afin de définir la faisabilité d'embarquement .
- Le déplacement des PMR sur l'île Lavezzi est difficile de part sa géologie (sable et rochers) de plus, Les chemins ne sont pas adaptés aux PMR .



- La S.P.M.B décline toute responsabilité concernant la détérioration ou la perte de tout matériel électronique ( téléphone portable,smartphone,tablettes), montres, bijoux, document, espèces et autres survenu pendant la navigation, du à l'état de la mer, aux mouvements du navire et autres ....
- Les chiens sont acceptés à bord de nos navires . Afin de garantir la sécurité et le confort des passagers, nous nous réservons le droit de les refuser dans certains cas. Nous recommandons le port de la muselière. Les animaux voyagent sous la responsabilité de leur propriétaire. Toutefois, le règlement de la réserve naturelle interdit le débarquement de toute espèce animale, les passagers voyageant avec des animaux ne pourront donc pas effectuer d'escale.
- La S.P.M.B se réserve le droit de modifier les conditions tarifaires .
- Les excursions réservées sur la billetterie SPMB donnent droit à une excursion maritime pouvant être réalisée sur un navire de la compagnie : Rocca Croisière / Sarl Corsaire / Thalassa Croisière et Gina Croisière et Marina-Croisière .